

FRANCIS MAGNARD

Rédacteur en chef

A. PÉRIER

Secrétaire de la Rédaction

RÉDACTION

De midi à minuit, rue Drouot, 26

Les manuscrits ne sont pas rendus

BUREAUX

26, rue Drouot, 26

SOMMAIRE

M. Dufaure : XXX.
Rome de Paris : La Musique de Ven.
Carnet d'un Mondain : Biscuits.
Gazette de la Chambre : Ad. M.
Le Sénat : Paul Henry.
Paris au Jour le Jour : Adolphe Rocot.
Nouvelles Diverses : Jean de Paris.
Télégrammes et Correspondances : Argus.
La Bouche : La Banque Parisienne.
Opéra : Aupiais Vite.
Cronique des Théâtres : Jules Prévot.
Sport : Robert Millon.
Fénelon : Le Plan d'Éducation : Adolphe Rocot.

M. DUFAURE

M. Dufaure, qui vient de mourir à quatre-vingt-trois ans, était à peu près le dernier spécimen d'une espèce qui disparaît : le parlementaire exact, honnête, morose, entêté et honnête. Aujourd'hui, nous avons des politiciens qui font du libéralisme quand ils sont dans l'opposition, et de l'arbitraire quand ils sont au pouvoir; il n'y a plus de parlementaires, c'est-à-dire d'hommes politiques pratiquant l'obéissance aux majorités, le respect pour les minorités, prenant le vent de l'opinion, mais ne séparant jamais l'ordre de la liberté, selon la formule de 1830.

C'est là, évidemment, qu'il faut chercher l'unité d'une vie qui autrement pourrait sembler un peu variable dans le détail des opinions.

M. Dufaure était, sans doute, le doyen de tous les anciens ministres français, puisqu'il fut en 1839 le porteur de la lettre de démission du cabinet Soult.

Du centre droit, dont il représentait alors les opinions, il passa au centre gauche sous le long ministère de M. Guizot, mais sans abdiquer son culte pour la légalité et le constitutionnalisme. Lorsque ce dangereux Prodhomme d'Odilon Barrot et ses complices organisèrent la fatale agitation des banquets réformistes et firent la lugubre façade de demander la mise en accusation du ministère qui avait refusé d'autoriser ces banquets, M. Dufaure eut cette exclamation logique : — Mais c'est si le ministère avait laissé faire le banquet qu'il eût fallu le mettre en accusation!

C'est ce respect scrupuleux de la légalité constitutionnelle qui donne une place à part à M. Dufaure et le distingue des politiciens vulgaires qui eurent plus tard à s'abriter derrière sa virginité de conscience.

Par malheur, ce sentiment respectable induisait M. Dufaure à se résigner peut-être trop vite au fait accompli. Pour un ancien ministre de Louis-Philippe, il nous en a peu coûté vers le républicanisme, et le fait d'avoir voté, au bout de quelques mois, le banissement de la famille d'Orléans fut la montre d'un stoïcisme trop supérieur.

Ministre de Cavaignac du 13 octobre au 23 décembre 1848, il fit preuve de la même indépendance excessive en devenant dès le 2 juin 1849, ministre de l'Intérieur, de Louis-Napoléon, de qui il avait combattu passionnément la candidature présidentielle. Toutefois, M. Dufaure supporta avec dignité la disgrâce que le message du 24 octobre infligea au ministre Tocqueville, dont il faisait partie, et il ne sortit plus désormais de l'opposition constitutionnelle.

C'est surtout sous la troisième République que son rôle s'accroît; à quatre reprises, ministre, puis président du conseil, il essaya d'accommoder l'idée républicaine en la maintenant dans les limites du raisonnable et du possible. Le septennat était une manière de monarchie constitutionnelle; il le servit avec un dévouement qui l'avait rendu suspect aux gauches, et après les élections d'octobre 1877, il le confia dans son rôle légal, en décidant le Maréchal à subir la loi de la majorité.

L'action de M. Dufaure sur le duc de Magenta à ce moment décisif est ce que les conservateurs lui reprochent avec le plus d'amertume; il est certain que la nomination de M. Dufaure n'a pas eu des résultats bien brillants, mais sa résistance n'eût pas mieux valu; elle menait au coup d'État et les coups d'État ne réussissent qu'à condition d'avoir la nation pour complice.

Si au contraire beaucoup de conservateurs avaient eu comme M. Dufaure le courage de ne résigner au mot de République et de renoncer à des restaurations impraticables, ils eussent pu remettre longtemps cette République sur la pente de la démolition.

La démission du Maréchal entraîna celle de M. Dufaure, qui avait d'ailleurs provoqué, toujours par excès de constitutionnalisme.

Comme nous l'avons dit en commençant, M. Dufaure n'était plus de ce temps-ci. Les nouvelles couches montèrent à l'assaut des appointements et des baïonnettes; elles devaient houer-culer — et houer-culer — ce vieil honnête homme dont les gilets, la cravate et la redingote démodée étonnaient les talons rouges de la République athénienne.

M. Dufaure a vécu à l'écart de tout le mal qui s'est fait depuis deux ans et demi; atristé, puis dégoûté, il a été définitivement éloigné de la scène politique par la maladie.

Comme orateur, il valait surtout par le nerf et la brosse; ce n'est pas la logique; outre l'incapacité d'une organe nasillard il n'était point littéraire, point orné, mais il disait bien ce qu'il voulait dire et fuyait les redondances chères aux démodés du jour. Il n'aimait guère la presse et ne le cachait pas, mais on sait déjà qu'il avait l'écoué après et les déhors peu accoutumés. Défauts de surface en somme, qui ne touchent au rien le fond de sa nature, la netteté et l'honnêteté.

Par ses origines, par ses goûts politiques, M. Dufaure appartenait au parti des centres. Ce parti est vaincu aujourd'hui, haqué, haqué par tous ceux dont

Il n'a point partagé les illusions et qui, les uns au sommet du pouvoir, les autres dans les abîmes de la défaite, s'entendent pour le lui reprocher. Il avait tort, puisqu'il est vaincu, disent les gens pratiques. Les gens réfléchis se demandent si la modération est une si grande faute que cela. En politique comme à la guerre, on voit souvent la victoire donner raison aux moins dignes.

Francis Magnard.

LES DERNIERS MOMENTS

M. Dufaure est mort hier lundi, à onze heures dix minutes du matin.

Il était atteint d'une inflammation d'intestins, suite de la goutte dont il souffrait depuis quelques années.

Cette inflammation, malgré son intensité, aurait été bénigne sans le grand âge de l'illustre malade.

M. Launay, médecin de Rueil, et M. Moissenet, médecin de l'Hôtel-Dieu, le visitaient deux fois par jour.

Depuis plus d'une semaine, les docteurs se trouvaient dans cette triste alternative, ou de faire prendre de force au malade des aliments nutritifs qui excitaient encore l'inflammation, et pouvaient amener une fièvre violente, ou de le nourrir de bouillon excessivement léger, ce qui favorisait la convection et la faiblesse générale.

C'est à la suite d'une violente attaque de goutte que M. Dufaure était allé, au moment des vacances de Pâques, habiter sa maison de Rueil.

M. Dufaure adorait cette petite propriété qu'il avait achetée avec les honoraires de la première cause qu'il a plaidée.

C'est une maison plus que modeste qui est située rue de Suresnes, n° 18, à deux minutes à pied de la gare de Rueil, et à laquelle on arrive en suivant jusqu'au bout l'avenue du Chemin de fer et la rue Maurepas qui lui fait face.

La maison fermée sur la rue par une grille est précédée d'une petite cour où se trouvent, d'un côté, la loge du concierge, et de l'autre, un hangar servant de remise pour deux voitures. L'aspect général n'a pas beaucoup d'apparence. C'est une vieille habitation de rentier, dont les murs peints saintent l'humidité. Elle ne se compose que d'un rez-de-chaussée et d'un étage au dessus duquel se trouve le toit, tout pointu, couvert en ardoises.

On entre dans la maison par une porte vitrée, que ferme un simple loquet. Cette porte franchie, on se trouve dans un vestibule à gauche duquel est un vestibule de réception. La salle à manger, toute nue, toute triste, mais très vaste, est à droite et à vue sur le jardin. Le premier étage est occupé par les appartements particuliers de M. Dufaure.

Sans le jardin planté de superbes tilleuls encadrant un beau gazon, la maison serait absolument lugubre.

Dans les premiers temps de son séjour à Rueil, M. Dufaure descendait tous les après-midi prendre l'air dans son jardin. Il s'asseyait au soleil ou se promenait lentement au bras de sa fille; mais depuis quinze jours son état de faiblesse l'avait obligé à garder la chambre, et depuis huit jours il avait cessé de se lever.

Pendant toute la durée de sa maladie M. Dufaure a été entouré par les siens des soins les plus dévoués.

Sa fille, qui a épousé M. de Moncault, et ses deux fils, dont le plus jeune s'est marié, l'année dernière, avec la riche Mlle Thomas, du Soleil, ne l'ont pas quitté un instant.

Quelques rares amis avaient été admis à le voir pendant ces derniers jours. Nous avons dit qu'il avait reçu, jeudi, la visite de M. Roussé. Samedi dernier, il a reçu M. Picot, ancien directeur des grâces, et M. Teissac, directeur de l'enseignement.

Dans sa conversation avec ce dernier, le malade, qui avait conservé toute sa lucidité, n'a pas dissimulé ses inquiétudes au point de vue de la politique.

Tout en affirmant qu'il ne regrettait pas son absence de la direction des affaires, il a répété à plusieurs reprises que la République avait surtout besoin d'hommes modérés, et il a prié M. Teissac de Bort de faire savoir à ses amis que son dernier vœu était qu'on lui donnât un de ces hommes pour successeur au Sénat.

On raconte aussi qu'il s'est entretenu avec son vieil ami, M. Picot, des points sur lesquels il tient qu'on appuie spécialement dans les discours qui sera prononcé sur sa tombe au nom du Sénat.

On raconte aussi qu'il s'est entretenu avec son vieil ami, M. Picot, des points sur lesquels il tient qu'on appuie spécialement dans les discours qui sera prononcé sur sa tombe au nom du Sénat.

On sait que Mme Dufaure est morte il y a deux ans.

C'était une femme de grand mérite, très pieuse et très bonne — elle avait fondé plus de trente écoles.

Je vais aller retrouver votre mère, disait-il à ses enfants, deux jours avant de mourir.

la reine Isabelle, les princes d'Orléans, Mgr Peltetot, supérieur général des Oratoriens, le prince de Broglie, MM. Léon Say, Ferdinand Duval, Andrieux, A. Fallières, Calmon, amiral Pothuan, Denormandie, Albert Gigot, M. et Mme de Sesseville, baronne de Mongoval, baron de Corcelle, Louis Passy, Roland Gosselin, etc.

Les obsèques de M. Dufaure sont fixées à jeudi matin. Elles auront lieu à midi précis, à Rueil. La famille prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, de considérer le présent avis comme une invitation.

A l'issue du service religieux, le corps sera transporté à Vizeilles (Charente-Inférieure) où reposeraient M. Dufaure. Cette terre de Vizeilles, appartenant depuis plus de trois cents ans à la famille de M. Dufaure l'affectionnait tout particulièrement, et il a demandé à y être enterré à côté de sa femme.

La cérémonie funèbre ne se faisant pas à Paris, l'Académie française n'envoie pas de délégation officielle aux obsèques, mais il est hors de doute qu'elle sera représentée par un très grand nombre de ses membres.

Jules Brémont.

M. DUFAURE INTIME

Rue Saint-Antoine, 212, dans le jardin de cette Institution Favaud, la gloire de Chartreuse, que la jeune génération a vu disparaître, et il avait un grand tableau d'honneur. Lettres d'or sur fond noir. Le premier nom qu'on y lisait était celui de Paillet. Le second, celui de Dufaure.

Dufaure était le bon élève par excellence. Il y a longtemps de cela. Pourrait-on pas dire que dans la vie politique, ce grand avocat est resté le « bon élève », dans l'acception pédagogique du terme? C'est beaucoup déjà. Ce n'est pas tout. Dufaure, toujours correct, toujours assidu, fuyant les buissons de la route, a su s'écarter des épines avec prudence; n'a-t-il pas laissé aussi les roses?

M. de Germaine a dépeint ainsi Dufaure : « Il se souciait sur ses ailes, et toujours d'un plein vol, ni trop haut, ni trop bas... Orateur honnête homme, dont parlait Cicéron, habile dans l'art de bien dire... Il y a du plaisir pour les esprits sensés, à voir un dialecticien qui, semblable aux lutteurs antiques, montre le nu de ses membres, la vigueur de ses muscles et la solidité de ses fortes assises. Il ne demande ni grâce ni repos. On peut craindre qu'il ne succombe, mais on sait qu'il ne reculera pas... »

C'est un portrait concis et exact. La figure de Dufaure vivra dans le souvenir du barreau de Paris aussi longtemps que durera la toile de Mlle Jacquemart, qui le représente dans sa robe de chambre simple, et dont une copie ornera bientôt la bibliothèque de l'Ordre.

Dufaure, comme disait naguère un de ses panégyristes dont l'ouvrage est peu connue, a fidèlement aimé deux choses qui vaudront toujours la peine d'être aimées : la justice et le travail. Son amour du travail nous reporte aux époques héroïques des Parlements, à ces journées laborieuses du président de Mesmes, envoyé à Toulouse pour étudier les lois, et écrivait à son père : « Nous étions debout à quatre heures, et ayant prié Dieu, nous allions à cinq heures aux études, nos gros livres sous le bras, nos écritures et nos chandeliers à la main. »

Dufaure eût pu écrire cette lettre du président de Mesmes, sans en rien retrancher, ni l'heure matinale, ni le prière. Quand il quitta, en ces dernières années, le barreau pour revenir à la politique, n'eût-il pas à regretter plus d'une fois sa vie heureuse et tranquille du Palais? C'est bien là qu'on peut appliquer le mot de Louis XVIII : « On dirait que tous les avocats de Bordeaux ont du sang de Mousquetaire dans les veines. »

Girardin, Bardelais, Gaseon, Dufaure n'avait pas la fougue extérieure du magistrat.

Tout le monde connaît celui qu'on appelait « le sanglier ». Les journaux illustres ont fréquemment reproduit cette image chargée, latrante, qui résistait à bien l'homme enfermé, ambitieux de parvenir aux sommets, et s'interdisant au moment solennel, parfois devant des fantômes.

La vie politique de Dufaure est un peu faite d'attermolements. L'orateur était muet devant les crises gouvernementales. Flairait-il un danger, il s'écartait, comme le renard inquiet dans son bois. Il abandonnait ses alliés, ses amis, il s'abandonnait lui-même.

Dufaure a été souvent un « abandonneur ». Le mot vulgaire est trop laid pour être dit d'un pareil homme, mais il est exact aussi. Qu'on cherche un ami de Dufaure, à qui Dufaure ait rendu service. On ne le trouvera guère. Ce n'était ni méchanceté, ni misanthropie, mais crainte.

Crainte de qui? Crainte de quoi? Crainte du ministre? Quelqu'un venait-il lui demander une grâce ou un sursis, avec des grommellements saccadés, disant l'ami de son dessin. Il refusait impitoyablement et les nominations et les déplacements de magistrats qu'on eût pu accuser d'être de ses amis. Les plus tendres compagnons de ses travaux eurent ainsi plus d'un déboire. De sorte que ce sage, ce juste, n'emporta avec lui la gratitude de personne. Il eût évidemment toute sa vie que l'austérité de l'homme excluait la sollicitude et la bonté.

La vie intime de Dufaure est peu connue. Toujours fermée aux indiscrets, passère d'incidents, du reste, car elle s'éloignait monotone et douce, entre le travail et l'intimité conjugale, elle n'est point de celles où la chronique puisse glaner des anecdotes. L'homme privé tient dans ces deux mots : Labour patient.

Il y a du Laitré dans Dufaure; et ces

deux opiniâtres, nés avec le siècle, furent d'ailleurs devant le travail.

J'ai pourtant sur Dufaure quelques traits authentiques à citer. Ils peindront l'homme.

Un jour, Dufaure se rend à Yvetot avec Lachaud, pour y plaider. On arrive à l'Hôtel du Chemin de fer, situé tout près de la gare.

Dufaure, sec, roque, toujours grommelant, interpelle posément le patron de l'hôtel, et lui donne par toutes instructions de faire allumer du feu dans sa chambre à trois heures du matin.

Comme bien on pense, à trois heures, les garçons de l'hôtel, peu habitués à ces chambées matinales, dorment à poings fermés. Heureusement, il y avait du bois dans la chambre, et une hache. Dufaure se lève, à son heure réglementaire, et se met en devoir de confectionner un feu convenable. Il souffle, il frappe, il fait un bruit que l'hôtelier se réveille. Il se réveille en excuses. Dufaure lui répond tranquillement qu'il allume bien souvent son feu lui-même, quand il est en province.

Autre anecdote d'auberge. Allant plaider à Toulouse, avec Berryer, dans une affaire fameuse, Dufaure, déjà octogénaire, mais toujours écraieque, descend habillé de train avec une petite valise. Pendant que la population en délire se précipite sur les bagages de M. Berryer, sur les secrétaires de M. Berryer et sur les simples sacs de nuit des secrétaires de M. Berryer, personne ne fait attention à Dufaure, et Dufaure n'en paraît nullement fâché. Il s'en va tout simplement à pied, prendre possession d'une petite chambre à côté de son secrétaire, qui était souvent obligé d'aller lui acheter les menus objets de la plus indispensable toilette. Dufaure ne pensait guère à tous ces détails.

Un jour, il était en voyage avec son secrétaire, M. Ferdinand Duval. On sait quelle est la taille de l'ancien préfet de la Seine. C'est ce qu'on peut appeler un bel homme. Il était évidemment doué, outre trente et quarante ans, d'un appétit que l'appétit de ses collègues, secrétaires comme lui de Dufaure, pouvait seul égaler.

Dufaure s'asseyait devant la table où on allait déjeuner.

« Voyons, disait-il, qu'est-ce que nous allons manger?... Il ramainait longuement... Voyons, une omelette au sucre... c'est ça... et un fricandeu. Ah! un fricandeu! »

Avec l'omelette au sucre et le fricandeu, Dufaure était généralement heureux. Il ne s'inquiétait point des jeunes secrétaires, qui avaient les dents longues et l'appétit ouvert.

C'était chez lui une maigre indestructible que celle de se lever à trois heures du matin, hiver comme été.

On a raconté à ce sujet une anecdote qui lui peint bien l'homme. Elle est authentique. Mme Dufaure allait en soirée avec sa fille. Dufaure, lui, était depuis longtemps couché. A trois heures du matin, il se levait, passait son habit noir, mettait sa cravate blanche et s'en allait chercher ses bijoux à la soirée. C'est ainsi que cet homme austère, marié tard, heureux mari et heureux père, appelait les siens, qu'il adorait d'une passion sourde.

On le voyait entrer au bal. Tout le monde s'étonnait. La maîtresse de la maison s'avancit vers lui.

« Comment, M. Dufaure, si tard! — Si tôt, madame, répondait-il en essayant un sourire.

Dufaure vivait en ermite, dans un appartement du boulevard Haussmann. Il n'y recevait, étant ministre, que peu de monde. Beaucoup d'avocats, par exception, car il était toujours resté, au pouvoir, le bienveillant sévère, le formaliste pur, excellent. Une arche sainte de la corporation des avocats était trouvé en France un dogue pour la défendre : Dufaure.

Le cabinet de travail de ce solitaire, à la figure abrupte et tourmentée, était caractéristique. Livres achetés un peu partout; casiers modestes; ameublement sévère.

Signe particulier : pas un objet d'art. Dufaure ignorait-il les arts ou en faisait-il peu de cas? Toujours est-il qu'on ne trouvait chez lui ni une statue, ni un buste, ni un pastel, ni un tableau. Les murs nus, et sur les murs, de temps en temps apparaissant quelque bonne carte au lavis, un plan, coupe et élévation, venu là par hasard. C'étaient là les objets d'art.

Un jour, sous Louis-Philippe, Dufaure assista à un lancement de navire, à Cherbourg. L'ingénieur lui offre un profil du navire.

Maigre chef-d'œuvre, on en conviendra; et plus d'un avocat eût relégué le profil du navire au cabinet.

Dufaure, lui, aérochse le profil du navire dans son salon. C'en était le plus bel ornement.

Il y a cependant chez lui une petite statuette en argent de Montalembert. C'est tout.

Dufaure était religieux. Il a toujours été dans l'Église avec la même ardeur qu'il a toujours eu pour l'Empire. On trouvait chez lui, à propos de l'Empire, le nez qui levait de colère. Ses coups de force le révoltaient. Il trouvait le régime « malhonnête ».

Un jour un de nos amis se rend à la messe à Saint-Roch. On chantait le Credo. Il entend derrière lui une voix nasillarde, percante, qui chantait aussi et faisait autant de bruit que toutes les autres.

Il se retourne brusquement. Le chanteur était Dufaure...

Non pas que la musique le passionnât plus que la peinture. Car qui pourrait dire ce qu'il a passionné? Mais il avait au moins pour la musique, pour une certaine musique, une sorte d'admiration.

Chez lui, on faisait venir le quatuor du Conservatoire. On faisait de la musique de chambre. On jouait du Beethoven.

Et Dufaure, allié d'une pièce à l'autre disait tout haut à ses invités avec la voix qu'on sait et qui ressemblait à celle de l'acteur Baroa

— Oh! que c'est beau! Oh! que c'est beau!

Formaliste, il l'a été toute sa vie. Lorsqu'il revint au ministère, il y a quatre ans, son premier soin fut de recevoir le Conseil de l'Ordre.

Il reçut le Conseil dans son cabinet, comme un groupe de parents et de vieux amis.

M. Casot, lui, qui n'était pas Dufaure, recut plus tard le barreau dans un grand salon, au hasard. Il ne savait pas, cet homme.

Quel a été le but de la vie de Dufaure? Cherchait-il le pouvoir suprême? Peut-être.

Très ambitieux, il a pu l'entrevoir. Son rigorisme, son scrupule l'en ont fait fausement écarter.

Ce qu'il avait de précieux, le grand penseur, c'est qu'il ne dit jamais rien de ses déconvenues à personne, et qu'on le crut toujours satisfait.

Les joies de la famille ne l'ont-elles pas suffisamment consolé.

Un Contemporain.

M. DUFAURE HOMME POLITIQUE

Ce fut le 25 juin 1834, que parut pour la première fois, à l'Officiel, le nom de M. Dufaure, comme député de la Charente-Inférieure, en remplacement de M. Echaussière, décédé.

Voilà donc près d'un demi-siècle, que l'arrondissement de Saintes, était représenté par M. Dufaure, dans nos différents Assemblées.

Il est assez curieux de jeter aujourd'hui un coup d'œil en arrière et de voir quels furent les hommes politiques que les élections de 1834 firent entrer à la Chambre avec M. Dufaure.

Sans les nommer tous, on peut signaler MM. Cordier, de Tracy, Boissy d'Anglas, Cunin-Gréville, le maréchal Clausel, Duchâtel, Glais-Bizoin, le général Bugeaud, Thiers, Vissac, Charlemagne, Berryer, Odilon-Barot, J. de La Rochefoucauld, Calmon, le général Valazé, A. de Montesquiou, J. Lafitte, Saint-Marc-Girardin, etc., etc.

L'élection de M. Dufaure ne fut validée que le 2 août, et son nom, encore nouveau pour les correcteurs de l'Officiel, fut horriblement écorché; le journal disait, en effet :

« M. Mangin d'Oins, rapporteur du 3^e bureau, propose à la Chambre l'admission de M. Dufaut, nommé par le septième collège électoral de la Charente-Inférieure, étant à Saintes. — Cette admission est prononcée. »

M. Dufaure prit pour la première fois la parole à la Chambre le 11 août 1834; le début de celui qui restera comme l'un de nos plus grands orateurs politiques, fut modeste; il parla simplement de sa place pour combattre l'amendement de M. Demarçay au quatrième paragraphe du projet d'Adresse.

Nous citons ces paroles non seulement comme le premier essai du futur ministre, mais encore parce que la question pendante des traités de commerce leur donne comme un caractère d'actualité; elles nous montrent, de plus, M. Dufaure protecteur.

De ce que deux mois à dire contre l'amendement de notre honorable collègue M. Demarçay. Le projet présenté par la commission accordait une égale attention à ces deux grands intérêts de la France, l'agriculture et le commerce. L'amendement, au contraire, est essentiellement exclusif; il ne s'attache qu'à l'intérêt de l'agriculture. Eh bien, moi, représentant d'un arrondissement purement agricole, c'est dans l'intérêt de mes commettants que je demande que l'on persiste à la fois aux intérêts du commerce et de l'agriculture. Ce n'est ni par des taxes, ni par des primes que vous devez proscrire l'agriculture, mais par des débouchés, ainsi que le dit le discours de Trélon, et les débouchés ne peuvent s'obtenir qu'au moyen d'une large protection accordée au commerce. C'est lui qui portera nos produits sur les côtes étrangères et leur procurera de nouveaux consommateurs.

Je crois donc qu'on ne peut arriver à une véritable prospérité qu'en accordant une égale protection à l'agriculture et au commerce.

Mais son premier succès de parole fut obtenu quand il prit la parole dans le débat soulevé lors de la discussion des lois sur la presse, au mois d'août 1835.

Il y eut même un commencement de lutte entre M. Dufaure et le général Bugeaud, qui voulait, lui aussi, manger du ministre; ainsi :

Le président. — La parole est à M. Dufaure.

M. le général Bugeaud. — Mais c'est à moi maintenant.

Vain à gauche. — Laissez parler M. Dufaure; vous ne voulez pas répondre au ministre?

M. le général Bugeaud. — Et si je veux combattre un ministre? (Beaucoup divers.)

Dufaure put enfin parler, mais après le fougueux général.

La discussion venait de ce point : le ministre de la Instruction publique ayant dit : que la Charte était de toute part attaquée, que depuis trois ans elle avait été exposée à des agressions sans exemple, que le ministère ne pouvait y consentir et que les Chambres devaient y mettre frein, avait proposé d'ôter la juridiction des procès de presse au jury qui la possédait depuis 1830 pour la donner à la Chambre des pairs.

Ici je cite encore quelques paroles curieuses de l'orateur, paroles qui avec de bien légers changements pourraient s'appliquer au temps présent :

On offense le Roi : nous craignons que le Roi ne sache pas répéter les offenses au Roi, ne sache pas de quelle manière, de quelle violence la dignité royale doit être envahie. C'est la Chambre des pairs qui jugera, qui punira les offenses faites à la personne du Roi!

On attaque la Constitution : nous craignons que le jury ne sache pas de quelle manière, de quelle violence doit être envahie la Constitution de ce pays, eh bien, ce sera la Chambre des pairs qui aura connaissance des attaques contre la Constitution.

Et l'orateur s'échauffant, s'écriait :

M. le ministre disait : C'est par l'indivisibilité que nous devons ramener l'ordre dans la société; il n'y a pas de moralité sans civilité renouvelant ainsi, à la tribune, les principes de Hobbes, l'un des publicistes les plus détestés des temps modernes.

H. DE VILLEMESSANT

Fondateur

FERNAND DE BODAYS

Administrateur

ADONNEMENTS

Départements : Trois mois 19 fr. 50

Paris : Trois mois 16 fr.

ANNONCES ET RÉCLAMES

DOULEUX 214, BOULEVARD DE LA CHASSE, PARIS, EN FACE LA BOURSE

Dufaure terminait sa longue apostrophe en exaltant Royer-Collard, qu'il venait de soutenir contre le ministre :

Oh! si ma carrière politique doit être longue, si je me réserve quelque avenir, puisse-je dans ma vieillesse avoir quelque jour de la gloire si pure, de l'admirable modération et du noble caractère qui honorent depuis vingt ans le grand apôtre de la liberté, auquel le ministre répondait :

Nous avons montré M. Dufaure débutant dans la vie politique, il nous reste à parler de l'entrée de M. Dufaure à l'Académie. Il fut nommé l'Académie le 23 avril 1863 au deuxième tour de scrutin par 18 voix sur 34 votants, la stricte majorité, en remplacement du duc Pasquier, décédé.

Nous citons seulement de son discours d'entrée prononcé le 7 avril 1863, quelques phrases louées d'actualité, au moment où la candidature académique de M. Gambetta, paraît-il, quelques chances.

Le barreau a été représenté de très bonne heure au sein de l'Académie, et s'il arrive encore que l'un de ses membres soit appelé à exercer sur le théâtre plus élevé de la politique les fonctions que le ciel peut lui avoir départies, vous ne refusez pas l'occasion qu'il vous offre de conclure certaines alliances. Nous lui complex comme des titres, les relations qu'il a entretenues avec les premiers intelligences du pays et vous consentez à lui rendre une main fraternelle...

Ce fut M. Patin qui répondit à M. Dufaure; de ce dernier discours nous retiendrons une pointe assez juste de l'élo